L'Echo de Manitoba.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOL. I. WINNIPEG, MANITOBA, FEVRIER 17, 1898. No. 3.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - $1.00
Europe (compris le port) - 2.50

TARIF DES ANNONCES

1ère insertion, par ligne - 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

Lettre Encyclique

DE NOTRE TRES ST. PERE LEON XIII

(Pape par la Divine Providence).

(Suite).

La question qui s'agite est assurément d'une très haute importance et d'une gravité exceptionnelle. Nous voulons parler des décisions prises, il y a sept ans, au sujet des écoles, par le Parlement du Manitoba. L'acte d'union à la Confédération avait assuré aux enfants catholiques le droit d'être élevés dans des écoles publiques selon les prescriptions de leur conscience : or, ce droit, le parlement du Manitoba l'a aboli par une loi contraire. C'est une loi nuisible. Car il ne saurait être permis à nos enfants d'aller demander le bienfait de l'instruction à des écoles qui ignorent la religion catholique ou qui la combattent positivement, à des écoles où sa doctrine est méprisée et ses principes fondamentaux répudiés.

Que si l'Eglise l'a permis quelque part, ce n'a été qu'avec peine, à son corps défendant, et en entourant les enfants de multiples sauvegardes, qui trop souvent d'ailleurs sont reconnues insuffisantes pour parer au danger, Pareillement, il faut fuir à tout prix, comme très funestes, les écoles où toutes les croyances sont accueillies indifféremment et traitées de pair, comme si, pour ce qui regarde le bien et les choses divines, il importait peu d'avoir ou non de saines doctrines, d'adopter la vérité ou l'erreur. Vous êtes loin d'ignorer, Vénérables Frères, que toute école de ce genre a été condamnée par l'Eglise, parce qu'il ne se peut rien de plus pernicieux, de plus propre à ruiner l'intégrité de la loi et à détourner les jeunes intelligences du sentier de la vérité.

Il est un autre point sur lequel Nous serons facilement d'accord avec ceux même qui seraient en dissidence avec Nous pour tout le reste; savoir, que ce n'est pas au moyen d'une instruction purement scientifique, ni de notions vagues et superficielles de la vertu, que les enfants catholiques sortiront jamais de l'école, tels que la patrie les désire et les attend. C'est de choses autrement graves et importantes qu'il les faut nourrir, pour en faire de bons chrétiens, des citoyens probes et honnêtes; leur formation doit résulter de principes, qui gravés au font de leur conscience s'imposent à leur vie, comme conséquences naturelles de leur foi et de leur religion. Car sans religion, point d'éducation morale digue de ce nom, ni vraiment efficace; attendu que la nature même et la force de tout devoir dérivent de ces devoirs spéciaux qui relient l'homme à Dieu, à Dieu qui commande, qui défend, et qui appose une sanction au bien et au mal. C'est pourquoi, vouloir des âmes imbues de bonnes mœurs, et les laisser en même temps dépourvues de religion, c'est chose aussi insensée que d'inviter à la vertu après en avoir ruiné la base. Or, pour le catholique, il n'y a qu'une seule vraie religion, la religion catholique; et c'est pourquoi, en fait de doctrines de moralité ou de religion, il n'en peut accepter ni reconnaître aucune qui ne soit puisée aux sources mêmes de l'enseignement catholique.

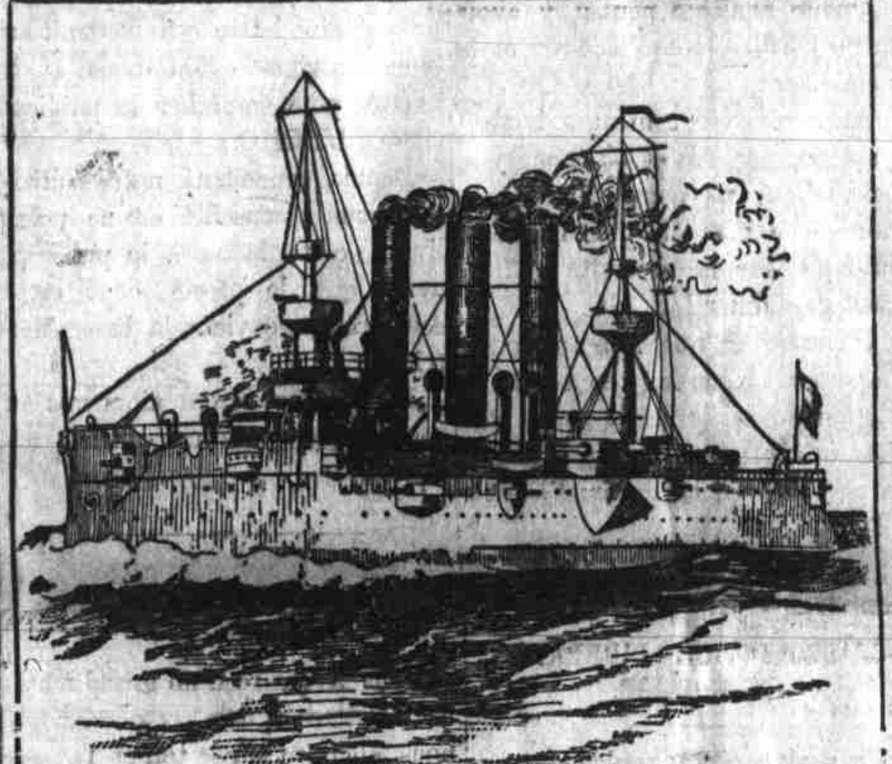
(A suivre)

Terrible Catastrophe !

Le Batiment Croiseur Americain "Maine," Completement Detruit par une Explosion.

248 Hommes y ont Perdu la Vie.

Une dépêche de la Havane, annonce qu'une explosion des magasins à poudre a fait sauter le bâtiment croiseur, "Le Maine," avec 453 hommes à son bord. Le bâtiment était à l'ancre, dans le hâvre de la Havane lorsque l'explosion s'est produite.



Un petit nombre seulement, de ceux qui était à borb du navire de guerre, ont échappé à la mort.

On ne connait pas encore la cause de l'explosion, mais on l'attribue gémeralement à un accident.

Cette conjecture fatale, produit une grande sensation dans les deux continents, et pourrait bien donner suite à de graves complications.

Messe Solennelle

A LA BASILIQUE DE ST PIERRE A ROME.

Le Souverain Pontife, Léon XIII, a célébré, avec grande pompe, dimanche dernier, la messe pontificale à la basilique de St Pierre à Rome.

Il y avait foule. Toutes les chapelles latérales étaient remplies de spectateurs.



POPE LEO XIII.

La cérémonie, qui a été des plus grandioses, a duré six heures.

La basilique était décorée d'une manière somptueuse.

Les zouaves pontificaux et la garde suisse étaient de piquet.

La participation de Sa Sainteté, à cette longue cérémonie, mettra fin, à toutes les fausses rumeurs qu'on a fait circuler concernant la santé du Pape.

TELEGRAMME.

Joliette, 9 fév.—M. F. O. Dugas, substitut du procureur général pour le district de Joliette, qui agissait en cette qualité dans le procés de Nulty, a été interrogé au sujet des efforts qu'on pourrait faire pour obtenir la commutation de la sentence du meurtrier de Rawdon. M. Dugas dit qu'il ne croit pas que dans tout le district de Joliette on soit capable d'obtenir des signatures suffisantes pour la requête qui serait transmise au ministre de la justice. Tout le monde est convaincu de la culpabilité de Nulty et il ne peut entrer dans l'idée de personne que le fratricide n'était pas sain d'esprit lorsqu'il a commis son quadruple crime. Nulty lui-même trouve que la sentence n'est que juste et avoue que ce fut une heure malheureuse dans sa vie que celle où il a oublié d'une manière aussi criminelle ses devoirs envers la société.

M. Dugas a observé le condamné depuis la sentence et il a constaté que Nulty se rit de ceux qui ont pu croire un instant qu'il fut atteint de folie épileptique.

LE PARLEMENT IMPERIAL.

La Premiere Seance.

La Situation en Angleterre,

En Chine, aux Indes et en Egypte,

Nettement Definie par le Premier Ministre.

Londres, 8 février.—Le parlement impérial s'est ouvert lundi et s'est mis immédiatement à la besogne. Aujourd'hui, les nouveaux députés furent présentés et l'adresse soumise pour adoption. Une motion pour empêcher les lords de prendre part aux luttes électorales fut rejetée par un vote de 319 contre 100.

Sir William Vernon Harcourt, le chef libéral, dit que le gouvernement ne devait pas s'étonner si le pays et la chambre attendaient des explications quand l'Angleterre avait dans ce moment 100,000 hommes sous les armes. Ce n'était plus le temps de dire Pax Britannia.

Les explications demandées étaient cependant réservées pour le premier ministre qui siège à la chambre des lords.

Lord Salisbury a en effet donné des explications qui ont produit une excellente impression.

Pour ce qui concerne la situation en Chine, il a obtenu de la Russie toutes les concessions nécessaires. Il est stipulé que tout port de Chine sera ouvert au commerce de toutes les nations du monde. De plus, en échange du prêt fait à la Chine, nous avons obtenu des concessions importantes, qui, loin de nuire à la Chine, ne feront qu'aider au développement de son commerce.

On a dénaturé les causes de nos troubles aux Indes. La seule cause de la révolte des Indigènes provient de la terreur qu'inspire l'approche de la civilisation.

Quant à l'Egypte, lord Salisbury a déclaré qu'il avait tout lieu d'espérer que les troupes anglaises s'empareraient bientôt de Khartoum.

La chambre satisfaite a voté d'emblée l'adresse en réponse au discours du trône.

PARLEMENT FEDERAL.

3me Session—8me Parlement.

(4me séance)

On Discute le Marche Mackenzie-Mann.

Nouvelle Attaque Contre le Gouverneur-General.

Notes Diverses.

(Du correspondant du *Soleil*)

Ottawa, 9 fév.—Ceux qui prédisaient une session d'une longueur extraordinaire pourraient s'être trompés, car le gouvernement est prêt avec toutes ses mesures et entend mener la besogne rondement. Le dépôt du bill du chemin de fer du Yukon devant la chambre, hier, avant que l'adresse soit votée en est la preuve. C'est une démarche qui raccourcira la session d'au moins quinze jours, car l'opposition aurait traîné le débat sur l'adresse en longueur tant que le bill du Yukon n'aurait pas été soumis aux chambres.

L'autre décision du gouvernement que Sir Wilfrid a annoncée, hier soir, de procéder de jour en jour, à partir de mardi, à la discussion du bill du Yukon, est un autre moyen d'avancer considérablement les procédures de la Chambre.

Voici dans quel ordre se sont succédé les orateurs :

L'hon. M. Blair, l'hon. M. Haggart, l'hon, Clarke Wallace, M. Morrisson, l'hon. Dr. Montague et M. John Ross Robertson.

Avant de clore la séance, Sir Chas. Tupper dit qu'il voulait savoir du gouvernement s'il prenait la responsabilité du discours prononcé, l'été dernier, par Lord Aberdeen, devant le National Club de Toronto, en faveur de la politique du gouvernement.

Sir Wilfrid Laurier dit qu'il niait que ce discours eut la portée politique qu'on lui donnait—En supposant, du reste, qu'il l'aurait, j'en prendrais toute la responsabilité.

La Chambre s'est ajournée vers 11 h. 30.

L'hon. Dr. Fiset a été presenté au sénat hier par les hon. MM. Mills et Scott.

L'ECHO DE MANITOBA.

Sera publié tous les jeudis à commencer du 10 février inclusivement.

Par la Cie d'imprimerie "L'Echo de Manitoba."

Toutes communications devront être addressées à

L'ECHO DE MANITOBA,
BOITE 1309,
WINNIPEG, MAN.

Accident de chemin de fer

SUR L'INTERCOLONIAL

Le conducteur tue et le chauffeur blesse.

Moncton, N.B., 8 fév.—L'express de Québec dû à Halifax à midi, a déraillé à 2 h. 30 ce matin près de Beresford Siding, situé à un quart de mille à l'est de Petit Rocher.

William Bastin, conducteur de Campbelton, a été tué, et James Haines, chauffeur, de Moncton, a été sérieusement blessé; il ne survivra pas à ses blessures. Cinq chars de passagers sont démolis, mais aucun passager n'a été blessé.

On a peu de détails sur cet accident. Le train descendait comme à l'ordinaire lorsqu'un essieu de la locomotive se rompit à un endroit où le remblai est élevé. La locomotive fut précipitée en bas du remblai et tomba sur le côté droit. L'infortuné Bastin tomba sous l'engin et fut écrasé à mort.

Le chauffeur Haines fut aussi lancé sur le sol. On le trouva blessé aux jambes et à la partie inférieure du corps. Il se rétablira probablement.

Bastin laisse une veuve et des enfants. Le corps de Bastin n'avait pas encore été retiré de dessous la locomotive à sept heures ce matin, cinq heures après l'accident.

La locomotive s'est détachée des autres chars qui sont restés sur la ligne, mais qui n'ont déraillé qu'à une certaine distance de là. C'est ce qui a sauvé les passagers, car personne d'entre eux n'a été blessé.